

Informations

Si durant votre séjour, il vous arrive de casser de la vaisselle, veuillez la remplacer afin que les occupants qui suivent n'en manque pas.

Le ménage de départ n'étant pas compris dans la location du séjour, il est nécessaire de vous assurer avant votre départ(et avant remise de votre dépôt de garantie) que les tâches suivantes ont bien été accomplies :

- Nettoyage de la salle d'eau (lavabo, douche et sol)
- Nettoyage du wc (cuvette et sol)
- Rangement de la vaisselle (propre) dans les placards
- Vidage et nettoyage du réfrigérateur/congélateur
- Vidage et nettoyage de la poubelle
- Pliage des couvertures, dessus de lit et des draps (si location) : à déposer au pieds du lit
- Balayage et lavage des sols

LE CAS ECHEANT, LE PROPRIETAIRE, SE RESERVE LE DROIT DE FACTURER LES HEURES DE MENAGE.

Merci de votre compréhension